

## COMMUNICATION AUX MEMBRES

Le Président

Correspondant tech@ibr-ire.be	Notre référence NH	Votre référence	Date 15 février 2007
----------------------------------	-----------------------	-----------------	-------------------------

Chère Consœur,  
Cher Confrère,

**Concerne : Consultation publique sur l'avant-projet de normes relatives au contrôle de qualité (délai : 29 février 2008).**


Conformément à l'article 30 de la loi du 22 juillet 1953 créant un Institut des Réviseurs d'Entreprises et organisant la supervision publique, coordonnée le 30 avril 2007, le Conseil de l'IRE soumet à la consultation publique son avant-projet de normes relatives au contrôle de qualité.

Cet avant-projet est destiné à remplacer les normes actuelles relatives au contrôle de qualité du 8 novembre 2002.

Vous trouverez en annexe l'avant-projet de normes ainsi que les normes relatives au contrôle de qualité actuellement en vigueur. Ces documents sont également disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : [http://www.ibr-ire.be/fra/nieuws\\_korte.aspx](http://www.ibr-ire.be/fra/nieuws_korte.aspx).

Vous pouvez adresser vos commentaires jusqu'au 29 février 2008 à l'adresse suivante [tech@ibr-ire.be](mailto:tech@ibr-ire.be).

Recevez, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pierre R. BERGER

*Annexes*

- a) *Avant projet-de normes relatives au contrôle de qualité – délai de consultation : 29/02/2008*
- b) *Normes relatives au contrôle de qualité du 8 novembre 2002 actuellement en vigueur*